



## Communiqué de presse

Lausanne, le 12 mai 2017

**Le Symposium des dix ans de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a clôturé ses portes le jeudi 11 mai. Pas moins de 220 participants ont assisté à la célébration du dispositif vaudois d'accueil de jour des enfants qui a vu le jour en 2007 et ont découvert à cette occasion le nouvel élan qui lui est donné avec la prochaine entrée en vigueur de la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants, au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le redéploiement de la politique de subventionnement destinée aux réseaux d'accueil de jour des enfants.**

Ce Symposium, le premier du genre pour la FAJE, a permis à l'ensemble des promoteurs et acteurs de l'accueil de jour des enfants tout à la fois de revenir sur l'histoire du modèle mis en place sur le canton de Vaud, mais aussi d'en vanter les spécificités et les acquis.

### **Un modèle de partenariat public-privé unique en Suisse**

Le président du Conseil de Fondation, Gérald Cretegy et l'ancienne présidente, Doris Cohen Dumani ont ouvert cette journée aux côtés de Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat. Les nombreux participants des milieux institutionnels, entrepreneuriaux et politiques reflétaient la diversité non seulement de l'éventail des acteurs impliqués dans la construction de l'accueil de jour mais également le modèle de partenariat public-privé qui a fait l'originalité du système adopté par la Loi sur l'accueil de jour en 2006.

### **Croissance exponentielle des places d'accueil depuis dix ans**

Les intervenants ont pu souligner avec le prof. Giuliano Bonoli les enjeux de la politique d'accueil de jour des enfants, au croisement des politiques familiales, sociales, éducatives et économiques. Outre une meilleure conciliation vie familiale et professionnelle, le développement spectaculaire des places d'accueil en dix ans (de 10'916 à 23'083 toutes catégories d'accueil confondues) a suivi l'essor démographique du canton et les transformations de la société. Avec une croissance économique supérieure à la moyenne (croissance de 1,7% du PIB vaudois en 2016 versus 1,5% en moyenne nationale) le canton de Vaud dispose d'un réservoir de compétences alors même que les femmes sont de plus en plus formées et désireuses de poursuivre un parcours professionnel au-delà de la maternité. Jean-Hugues Busslinger, directeur de politique générale au Centre patronal, a pu ainsi développer ces différents points qui ont conduit les employeurs à augmenter leur contribution à la FAJE, celle-ci étant passée de 0.08% en 2016 à 0.12% en 2017.

### **Forte implication des milieux parentaux**

De leur côté, les milieux parentaux ont pu exprimer à quel point leur implication aux côtés des familles a soutenu les efforts du canton, des communes et des employeurs pour le développement quantitatif mais surtout qualitatif des places d'accueil. Ils ont souligné l'apport de la communauté éducative qui s'organise aujourd'hui autour de l'enfant, au travers des efforts conjoints du personnel éducatif, des parents, de l'école, etc. La professeure Annyse Spack (Haute école de travail social et de la santé), porte-parole des associations du personnel éducatif, a démontré la complexité et l'évolution du travail du personnel éducatif dans les structures d'accueil, devant composer avec de nombreux facteurs liés aux transformations de la société et aux attentes parentales. Face à la pluralité des missions éducatives, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance sont porteurs d'enjeux importants. Tous les intervenants se sont rejoints pour dire à quel point la société, les parents et l'école avaient tout à gagner à ce soutien à la parentalité.

### **Préserver l'autonomie des communes**

Claudine Wyssa s'exprimant en sa qualité de présidente de l'Union des communes vaudoises (UCV) a quant à elle exprimé sa satisfaction quant aux résultats des négociations entre le canton et les communes par rapport à la mise en place de la journée continue de l'écolier et de la prochaine mise en œuvre des prestations parascolaires sous contrôle des communes et de l'Établissement intercommunal d'accueil parascolaire (EIAP). Elle a également vanté le mérite d'un système qui préserve l'autonomie des communes et permet un développement des 29 réseaux d'accueil de jour adapté aux besoins et possibilités financières des communes.

### **Regards sur l'avenir**

Finalement, une table ronde réunissant les intervenants de la journée a ouvert le débat sur quelques questions clefs : comment garantir la qualité de l'accueil en maîtrisant les coûts, quel sera l'impact financier du redéploiement du parascolaire et comment garantir l'accessibilité financière pour les parents du canton de Vaud.

### **Pour tout complément d'information :**

Gérald Cretegny, Président du Conseil de Fondation, tél. 079 692 35 76  
Sylvie Lacoste, Secrétaire générale, tél. 021 613 03 82

### **Service de presse**

trivial mass SA, 021 323 04 10, [presse@trivialmass.com](mailto:presse@trivialmass.com)